

BLANCHIMENT

Le banquier genevois François Rouge livre son récit à la justice

Mis à jour le 10.06.2013

Un banquier se retrouve inculpé de blanchiment et association de malfaiteurs. Il se livre.



Photo d'archive

Image: Michel Perret/Tamedia

Partager & Commenter

Par «affection» et aussi un peu par «cupidité»: le respectueux banquier genevois François Rouge a expliqué lundi à Marseille, dans le sud de la France, avec courtoisie et souvent humour, comment il s'était retrouvé embarqué dans le «fiasco» du cercle de jeux parisien Concorde. Il est inculpé de blanchiment et association de malfaiteurs. Décrit dans le dossier comme «un homme de chiffres et de méthode», à la «psycho-rigidité calviniste» selon ses propres termes, M. Rouge a livré devant le tribunal correctionnel un récit méticuleux des complexes montages financiers et dessous de l'affaire.

Au moment des faits, il préside le conseil d'administration de la Banque de patrimoines privés (BPG) à Genève - rachetée en 2009 par la société d'investissement genevoise Norinvest - et a des intérêts dans une holding possédant six palaces en Suisse. C'est dans le cadre de cette dernière activité que, début 2000, il fait plus ample connaissance avec M. Lantieri, «un garçon débrouille au vaste tissu relationnel», pour régler un litige.

Les deux hommes s'associent très vite au sein de la société Sextius, constituée «dans un seul objectif», avancent les juges d'instruction, «celui de placer et dissimuler des fonds d'origine criminelle».

«Travaux sans fin»

Officiellement ils investissent dans la restauration. Ils rachètent «La Rotonde», à Aix-en-Provence, qui deviendra une brasserie courue, avant de jeter leur dévolu sur «Le Rich», attendant au cercle Concorde à Paris.

A chaque fois, M. Lantieri, réapparu au premier jour du procès, le 27 mai, après six ans de cavale, se lance dans des travaux sans fin et «explose les budgets». Inlassablement, François Rouge cède aux sollicitations de son ami.

«Vous êtes un banquier très compétent et rigoureux, et on vous retrouve dans un cercle de jeux sans aucune garantie et des projets qui partent dans tous les sens. On se demande pourquoi vous maintenez votre appui», lance la présidente Christine Mée, sceptique.

«Par affection réciproque. Je suis un homme très fidèle. J'avais beaucoup de mal à lui dire non, car c'était un emmerdeur de première catégorie, je faisais l'objet d'un harcèlement affectif», relate-t-il.

«Des plaisanteries»

Il agit aussi par «cupidité», espérant «des profits de 300'000 euros par mois» (plus de 370'000 francs) pour le Cercle. «Les chiffres ne se sont pas avérés tellement faux, les affaires marchaient bien», dit-il. A part qu'un cercle, association loi 1901 censée «promouvoir l'idéal républicain» autour de tables de jeux, «ce n'est pas un casino», lui fait remarquer la présidente.

A côté de sa vie à Genève, consacrée à sa banque et ses hôtels de luxe, «La Rotonde et le Concorde c'étaient des plaisanteries», assure François Rouge, qui dit suivre de loin les activités de son associé. Des plaisanteries qui se sont achevées par un «fiasco total» et la dispute des deux clans associés au départ dans le Cercle, regrette le banquier. Vingt prévenus sont jugés jusqu'au 21 juin dans cette affaire, notamment pour association de malfaiteurs, blanchiment et extorsion de fonds. Interpellé le 26 novembre 2007 François Rouge a été écroué à la prison marseillaise des Baumettes. (ATS/TDG)

Créé: 10.06.2013, 18h11

Aucun commentaire pour le moment